

*Le siège social est fixé à :* Arue (98701), lotissement Tamahana, lot n° 32.

La société est constituée pour une durée de 99 années

*Le capital social est fixé à la somme de :* cent mille francs CFP (100 000 F CFP).

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

*Le premier gérant de la société est :* M. Eric GELIOT, demeurant Arue, lotissement Tamahana.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Papeete.

*Pour avis,*  
Le notaire.

**EURL VINI IMMOBILIER**  
au capital de 1 000 000 F CFP  
Siège social : Avera, Taputapuatea  
RCS : n° 5129B

*Avis de dissolution anticipée*

Aux termes d'une décision en date du 14 juin 2017, M. Albert TAIORE, associé unique de la société VINI IMMOBILIER, a décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société VINI IMMOBILIER peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le tribunal de commerce de Papeete.

Cette dissolution mettra fin aux fonctions.

*Le gérant,*  
Albert TAIORE.

**EURL ANUANUA TOUR**  
au capital de 500 000 F CFP

Rectificatif à l'annonce parue au JOPF  
du 8 décembre 2017 à la page 18549

*A l'avis de constitution*

*Au lieu de :* "Aux termes d'un acte sous seing privé établi le 29 novembre 2017";

*Lire :* "Aux termes d'un acte sous seing privé établi le 1er décembre 2017".

**SELARL ISLAND STUDIO ARCHITECTURE**  
Société au capital de 180 000 F CFP  
Siège social : Papeete  
RCS de Papeete n° TPI : 16 131 B

Par courrier en date du 20 février 2018, Mme Laure PARENT et M. Matteo GREGORI ont démissionné de leurs fonctions de gérant de la société à compter du 20 février 2018.

Les modifications résultant, dans l'avis antérieurement publié, de la décision ci-dessus sont les suivantes :

*Ancienne mention*

*Les gérants sont :*

- M. Nicolas GOURDON ;
- M. Matteo GREGORI ;
- Mme Laure PARENT.

*Nouvelle mention*

Le gérant est M. Nicolas GOURDON

*Pour avis,*  
La gérance.

**Cabinets d'avocats Théodore CERAN-JERUSALEM  
et Paméla CERAN-JERUSALEM**  
8, avenue Pouvana'a-a-Oopa, BP 2065, 98713 Papeete

**STATION-SERVICE HIVA OA**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 000 F CFP  
Siège social : Atuona, 98741 Hiva Oa

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2017, il a été rajouté aux statuts un article 12-bis Retrait et exclusion d'associés. Cet article 12-bis est divisé en 4 sous-articles : 12bis-1, 12bis-2, 12bis-3 et 12bis-4

*Pour avis,*  
Me Théodore CERAN-JERUSALEM.

**SAS TEREVAU PITI**

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

*Forme :* Société par actions simplifiée.

*Dénomination :* TEREVAU PITI.

*Siège social :* Punaauia, Taapuna, lot n° 97, Tahiti, Polynésie française.

*Objet :* L'exploitation d'un navire à grande vitesse sur la desserte maritime entre Papeete et Moorea, et les îles Sous-le-Vent, en lignes régulières et en formules à la demande ; le transport terrestre de marchandises, notamment sur l'île de Tahiti et Moorea ; le transport touristique maritime, notamment sur les îles de Tahiti et Moorea et les îles Sous-le-Vent ; la formation aux métiers maritimes ; l'acquisition et la prise à bail, la location et la construction de tous bâtiments nécessaires à son exploitation ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

*Durée :* 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

*Capital :* 5 000 000 F CFP composé uniquement d'apports en numéraire.

*Président :* M. Manfred FA SHIN CHONG, demeurant Punaauia, PK 10,500, côté montagne.

*Personne ayant pouvoir général d'engager la société envers les tiers :* M. Manfred FA SHIN CHONG demeurant Punaauia, PK 10,500, côté montagne.